



A.D.P.E.P.D.A. 62
Association Départementale de
Parents d'Enfants et de Personnes
Déficiantes Auditifs.

N°4

Novembre
2014

Newsletter « OUIE DIRE »

Bonjour à toutes et à tous

.... Cette news pour vous informer des actions de notre association, mais avant tout pour vous rappeler que vous n'êtes pas seuls. Aussi je vous invite à nous faire remonter soit par @ soit via notre site internet tous les points que vous voudriez voir traiter et nous essaierons de répondre à vos besoins ou de rechercher un interlocuteur qui pourra vous renseigner.

Dossier MDPH, transports, intégration ou inclusion, activités sportives ou ludiques, ou tout autre sujet, il n'y a pas de questions « tabou ».

Nos jeunes et le football



Cet été deux jeunes scolarisés au CEJS d'Arras, Quentin Pesenti-Rossi et Clément Marseille, ont rejoint le club sportif de Fusal sourds d'Amiens nouvellement créé.

Cette discipline gérée par la Commission Fédérale de Football des Sourds (CFFS) se développe et un championnat de France est organisé, composé de huit poules et cinq clubs réparties par zone.

La zone nord est composée d'Amiens, Anzin, Arras, Ronchin et Massy

Chaque club recevant à tour de rôle. Toutes les équipes se rencontrent durant la journée sous forme de championnat, la durée d'un match est de quarante minutes.

Au terme des cinq journées, les deux premiers de chaque poule participent à la phase finale du championnat de France.

Pour avoir plus d'information sur ce sport et le calendrier de la zone nord pour la saison 2014-2015, vous pouvez vous rendre sur le site : www.football-sourds.com

Les prochaines rencontres :

Vous pouvez venir les encourager et c'est aussi l'occasion pour de nombreux sourds et malentendants de se retrouver au cours d'une journée sportive et festive.

Samedi 10 janvier 2015 à Massy et Samedi 17 janvier 2015 à Ronchin



A.D.P.E.P.D.A.62 10, rue des Augustines B.P. 81009 62008 ARRAS

Fixe 03.21.22.36.37

portable 06.67.37.86.83

Mail : adpepda62@orange.fr

Site internet : adpepda-62.com

Affiliée à l'UNAPEDA et la FISAF



Les assurances

Depuis plusieurs années, nous travaillons avec le cabinet Bailly, cependant cette année nous avons lancé une consultation avec l'UNAPEDA.

En effet pour les familles, il est obligatoire d'assurer un implant, et fortement conseillé d'assurer les contours, certains l'ignorent encore mais en cas de perte ou de casse les familles ne peuvent pas forcément effectuer le remplacement de l'appareil.

Nous avons obtenu de très bonnes conditions des assurances GAN valable depuis le 1^{er} novembre dernier et nous les proposons à tous nos adhérents.

Pour les implants quels que soient leurs âges sans limites de durée

- ✓ Assurez vos prothèses quand vous le souhaitez
- ✓ Pas de franchise ni de vétusté
- ✓ L'assurance comprend le système HF et la prothèse auditive de remplacement
- ✓ L'assurance prend en charge un second processeur

Prime annuelle implant	Montant TTC	Plafond de Garantie
1 seul côté, partie externe uniquement	135 € TTC	10 000 €
1 seul côté, partie externe et interne	170 € TTC	26 000 €
2 côtés, partie externe uniquement	250 € TTC	20 000 €
2 côtés, partie externe et interne	310 € TTC	52 000 €
nous contacter pour plus de renseignements		

Pour les prothèses auditives (contours)

Si vous assurez déjà un implant, l'assurance de votre prothèse est incluse dans celle de l'implant gratuitement

- ✓ Assurez vos prothèses quand vous le souhaitez
- ✓ Pas de franchise
- ✓ Pas de vétusté pour les réparations.
- ✓ En cas de remplacement pas de vétusté les 2 premières années. A partir de la 3^{ème} année, une vétusté de 10 % par année commencée à partir de sa date d'achat.
- ✓ L'assurance comprend le système HF

Prime annuelle contour	Montant TTC	Plafond de Garantie par appareil
Enfant : 1 appareil	14 € TTC	2 000 €
Enfant : 2 appareils	28 € TTC	2 000 €
Adulte : 1 appareil	34 € TTC	2 000 €
Adulte : 2 appareils	68 € TTC	2 000 €
Nous contacter pour plus de renseignements		



le +

- **Les piles : 3€ TTC la plaquette de 6 piles contour ou implant**, soit plus de 50% du prix public, vendue à l'infirmerie du CEJS. De plus l'association vous délivre en début d'année une attestation pour que vous soyez remboursés par la sécurité sociale à hauteur du forfait annuel auquel vous avez droit pour l'année antérieure.
- **Cours de langue des Signes pour bien communiquer avec son enfant** : Les cours commencent début 2015, c'est un groupe d'une douzaine de personnes qui tous les samedis matin se réunissent à l'association Trèfle.
... Inscrivez vous et bénéficiez de notre tarif spécial adhérent ADPEPDA 62 pour :
 - un module de 30H le samedi à 9H est à **135€/personne au lieu de 175 €**
 - un an de « Bébé signe » le mardi à 10H est à **130€ au lieu de 170€**
 - un an de cours pour enfant le mardi à 17H30 est à **100€ au lieu de 140€**
- **Forfait de 20Heures d'interprète et d'interface pour l'apprentissage du permis de conduire à 240€ au lieu de 1600€**: nous avons négocié un forfait de 20H d'accompagnement à 240€ au lieu de 1600€. Bien entendu il faut prendre un forfait auprès de l'auto-école partenaire, à savoir : l'auto-école éco-permis , 47bis rue de Baudimont à Arras – demandez nous notre convention avec les tarifs 2014-2015. Cette année 13 jeunes bénéficient de cette convention avec le soutien du CEJS.
- **Le transport est un sujet très important** : Le rôle de notre Association est de défendre les intérêts de vos enfants , contactez nous et n'hésitez pas si vous avez rencontré des difficultés à nous les faire remonter pour être mieux entenduscar nous avons depuis un an acquis une certaine expérience : frais, alerte téléphonique SNCF, sécurité, remboursement nous pouvons vous orienter et ensemble trouver la meilleure solution....



Une équipe de Bénévoles à votre service et celui des enfants...



Newsletter « OUIE DIRE »



La bibliothèque : Cette année avec les nouveaux rythmes scolaires afin d'inciter les jeunes à lire et à jouer ensemble, tout en apprenant, nous souhaitons créer un espace ludothèque dans notre bibliothèque .

Ce lieu tenu par des parents bénévoles, sera ouvert sur rendez vous, nous faisons appel aux personnes ayant un peu de temps pour nous aider dans cette mission importante.

Les nouveautés :



www.adpepda-62.com

- Nous avons de nouveaux projets pour mieux vous accompagner aussi nous avons mis en route un tout nouveau site internet qui nous permettra de mettre à jour directement nos informations, faites le savoir.
- Et très bientôt nous allons lancer notre compte Facebook afin de communiquer sur les lieux, les loisirs et la culture accessibles aux personnes malentendantes



- Notre assemblée générale se déroulera le Vendredi 12 décembre à 17H
 - Nous vous proposerons comme l'an dernier des grilles de Noël fin novembre
 - Les photos de classes début 2015
 - La galette des rois le vendredi 16 janvier 2015, cette année « la fève surprise » fera gagner une tablette
- L'Association s'efforce d'informer au maximum les parents d'enfants déficients auditifs ou présentant des problèmes de communication :**
- Elle accueille les nouveaux entrants et leurs parents
 - Elle intervient auprès du CEJS pour la création de projets ou d'actions

.Être adhérent c'est être gagnant et ensemble faire valoir et défendre les droits de nos enfants, dans la convivialité et la bonne humeur, soyez nombreux à venir nous rejoindre et diffuser cette news autour de vous. Merci